

RH – Instr. 8B.1.1

**INSTRUCTION DE TRAVAIL : Remplir le contrat de droit privé lors de l'engagement du personnel
académique privé sur fonds de tiers**

Sommaire

1.	Remplir les champs du contrat de travail de droit privé.....	2
2.	Envoi	3

1. Remplir les champs du contrat de travail de droit privé

Après téléchargement du [contrat de travail de droit privé](#), il est rempli comme suit :

CONTRAT DE TRAVAIL DE DROIT PRIVE

(financé par des fonds privés)

entre, **d'une part :**

L'Université, agissant par sa rectrice, représenté par

① **Monsieur Spécimen Stéphane**

② « détenteur du fonds de tiers »

(ci-après **l'employeur**)

et, d'autre part :

③ **Madame Karen Gili**

Domicilié/e à

④ **Rue de la Paix 1
2098 Lule**

(ci-après **l'employé/e**)

- ① Indiquer le titre, le nom et le prénom du détenteur du fond qui demande l'engagement.
- ② Sélectionner détenteur/détentrice
- ③ Indiquer le titre, le nom et le prénom de la personne engagée
- ④ Indiquer l'adresse complète de la personne engagée

Art. 2 Fonction

Indiquer la fonction et le taux d'activité. A la deuxième ligne, indiquer le numéro d'OTP et sa dénomination.

Art. 3 Durée du contrat et résiliation

Indiquer la date de début du contrat et cocher sa durée. (Un contrat à durée déterminée ne peut durer plus de 6 mois).

Art. 4 Salaire annuel brut

Spécifier le taux d'activité, indiquer le salaire proportionnellement au taux d'activité ainsi que le nombre de mensualités (12 ou 13).

Cocher la fonction et sélectionner la classe de traitement correspondante.

Si catégorie D, indiquer le montant et spécifier si le salaire est soumis à l'adaptation à l'indice suisse des prix à la consommation (case à cocher)

Art. 5 Allocation complémentaire pour enfant/s

Indiquer si le financement permet le versement de l'allocation complémentaire.

Art. 8 Temps d'essai

Indiquer le temps d'essai (s'il s'agit d'un contrat à durée déterminée, maximum 1 mois).

Art. 9 Durée du travail

Indiquer la durée hebdomadaire de travail en heures à 100 %, le taux d'activité et le nombre d'heures hebdomadaire proportionnel.

Art. 10 Droit aux vacances

Spécifier le droit aux vacances. Pour le personnel académique, ne rien indiquer, déjà mentionné à l'alinéa 2.

Art. 13 Clauses particulières

Indiquer jusqu'à quand le contrat porte effet. La date indiquée correspond à la date de fin du projet.

Dispositions finales

Indiquer la date et le nom du détenteur du fonds qui demande l'engagement.

S'il s'agit d'une personne qui a déjà été engagée au sein de l'Université et que ses données personnelles (état civil, adresse, compte bancaire, etc.) n'ont pas changé, cocher la case pas de changement des données personnelles.

2. Envoi

Une fois le contrat signé par les deux parties, il est transmis au BdP en 2 exemplaires avec les annexes suivantes :

- Fiche de renseignements
- Copie du permis de travail si personnel étranger
- Fiche d'imposition à la source si personnel étranger
- Demande d'allocations complémentaires et familiales si nécessaire

Important : le contrat de travail de droit privé doit parvenir au BdP au moins un mois avant la date de l'entrée en fonction. Les contrats avec une entrée en fonction rétroactive ne sont pas autorisés.